

VOTRE BIBLIOTHEQUE A LA MAIRIE DE BLARS

GRATUIT, FACILE ET ACCESSIBLE !

Livres d'auteurs, romans policiers, art...
BD, livres pour enfants de 0 à 5 ans et de 5 à 12... et plus !
Science fiction, bricolage, livres pratiques, BD adultes...

Si c'est la première fois que vous venez, vous pouvez demander l'aide des responsables de la bibliothèque. Mais en réalité, le système est très simple !

Mode d'emploi de la bibliothèque :

- 1 : Vous allez à la mairie.
- 2 : Vous signalez votre présence au secrétariat
- 3 : Vous entrez dans la salle de réunion
- 4 : Vous cherchez dans les rayons les livres qui vous intéressent
- 5 : Vous retirez au dos du livre la petite carte avec les infos du livre
- 6 : Vous la glissez dans la petite enveloppe à votre nom
(Si vous n'en avez pas, vous prenez une enveloppe sur laquelle vous inscrivez votre nom et votre numéro de téléphone)
- 7 : Une fois votre lecture terminée, vous remettez la carte dans le livre que vous déposez sur l'étagère étiquetée : « Retour livres »

- Vos horaires de travail vous empêchent de vous rendre à la Bibliothèque ?
 - Vous souhaitez consulter la liste des 300 livres actuellement à la Mairie ?
 - Vous souhaitez réserver des livres de la Bibliothèque départementale de prêt ?
- Contactez-nous au 06 83 450 988. Nous prendrons rendez-vous.

Pour consulter les livres de la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP), allez sur le site : <http://bdp.lot.fr> avant de nous contacter pour la commande,

C'est grâce à votre participation que ce point de lecture existe !

LA CHEVAUCHEE DE MURAT

L'épreuve d'endurance équestre « La chevauchée de Murat » se déroulera les 16 et 17 avril prochain. Cette manifestation sportive passera sur le territoire de la commune le samedi 16 avril. Les premiers concurrents sont attendus sur la place du village vers 10h50, les derniers passeront vers 12h55. Venez nombreux encourager les sportifs et les chevaux

GRIPPE AVIAIRE

Vous trouverez avec votre gazette un document provenant de la préfecture du Lot. Il concerne tous les propriétaires de volailles de basses-cours. Il est à compléter et à rapporter à la mairie avant le 15 avril 2016 impérativement !

UNE DATE A RETENIR !

Les Créations du Causse organise
le dimanche 21 aout 2016
le 3ème marché artisanal et vide grenier.

Pour réserver votre stand, il vous suffit d'appeler
le 06 17 52 60 36 ou 05 65 22 10 51.

Cette année encore, la restauration se fera sur place.



MAIRIE DE BLARS

Le Bourg

46330 BLARS

05 65 31 30 81

07 88 35 29 83

mairie.blars@orange.fr

www.blars.fr

SOMMAIRE :

- Le mot du Maire.
- Les informations du SYMICTOM.
- Les chiffres de l'année
- Votre bibliothèque à la mairie de Blars.
- La chevauchée de Murat
- Grippe Aviaire.
- Une date à retenir.

La gazette Blarsoise

2016

IER TRIMESTRE

LE MOT DU MAIRE

Chers Concitoyens,

En ce début d'année, nous faisons le point de toutes nos réalisations de 2015 pour poursuivre et terminer les projets que nous avons engagés.

Nous devons terminer la mise en sécurité de la salle des fêtes ainsi que la clôture du terrain que nous avons acquis pour réaliser l'assainissement. En 2016, en collaboration avec la Communauté de Communes, nous réaliserons encore quelques travaux de voirie pour assurer la maintenance correcte de nos accès.

Nous avons été sollicités et le serons probablement encore, par les communes environnantes, pour réfléchir sur la création des communes nouvelles. Ce projet gouvernemental a pour but la fusion complète de plusieurs communes afin de réaliser des économies.

Pour l'instant, le Conseil n'a pas donné suite aux propositions qui nous sont faites. Nous restons malgré tout vigilants en étant convaincus que notre dynamisme reste notre meilleur atout. Attachés à notre village, nous refuserons toutes les solutions qui, à terme, provoqueraient la disparition de notre identité.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de toutes les évolutions de ce projet sensible pour l'avenir de notre territoire.

LES INFORMATIONS DU SYMICTOM

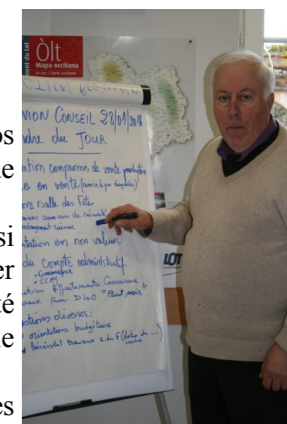
Le produit de la taxe pour le ramassage des ordures ménagères est maintenu en 2016 au taux de 10,54 % pour les zones rurales et 12,81 % pour les zones urbaines. Cela correspond à un montant estimé à 380.765 € pour la Communauté du Causse de Labastide Murat.

Depuis 2010 le tonnage des ordures ménagères a diminué de 11 % soit moins 705 tonnes. Dans le même temps, le tonnage des déchets recyclables a augmenté de 19 % soit plus 368 tonnes.

Tous vos efforts réalisés au niveau du tri ont permis, malgré une légère augmentation du taux de refus, de maintenir le prix de traitement à l'identique soit 60 € la tonne.

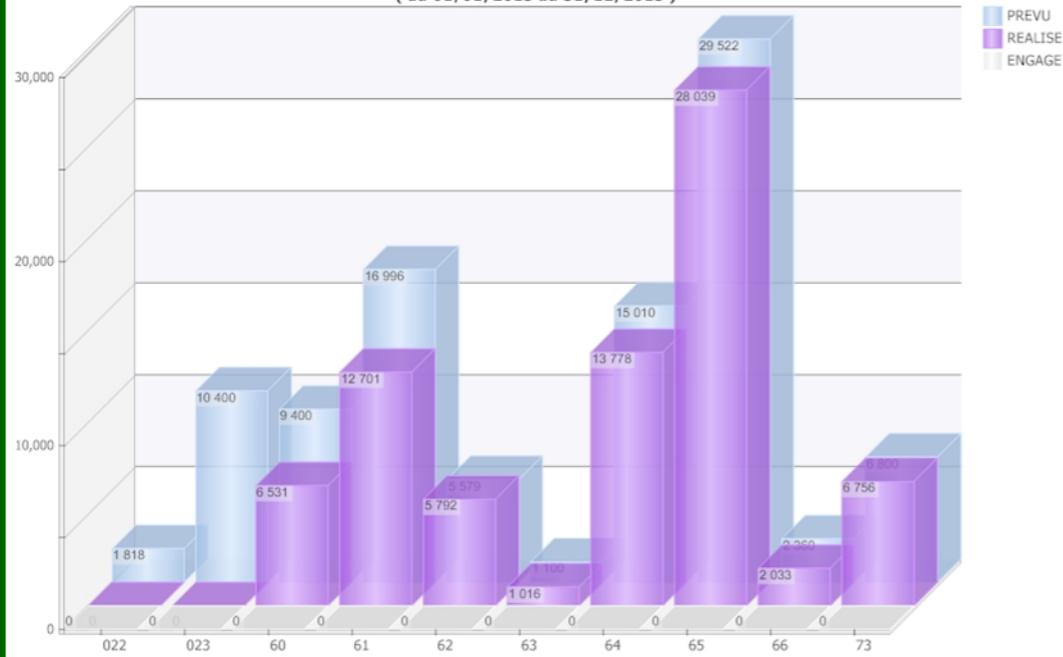
Pour poursuivre cet effort et diminuer encore le volume d'ordures ménagères, l'opération composteur au prix de 20 € fournis par le SYDED du Lot est toujours d'actualité.

Vous pouvez vous adresser à la mairie pour toute commande où auprès de Jean Louis POUJADE au : 07 88 35 29 83.



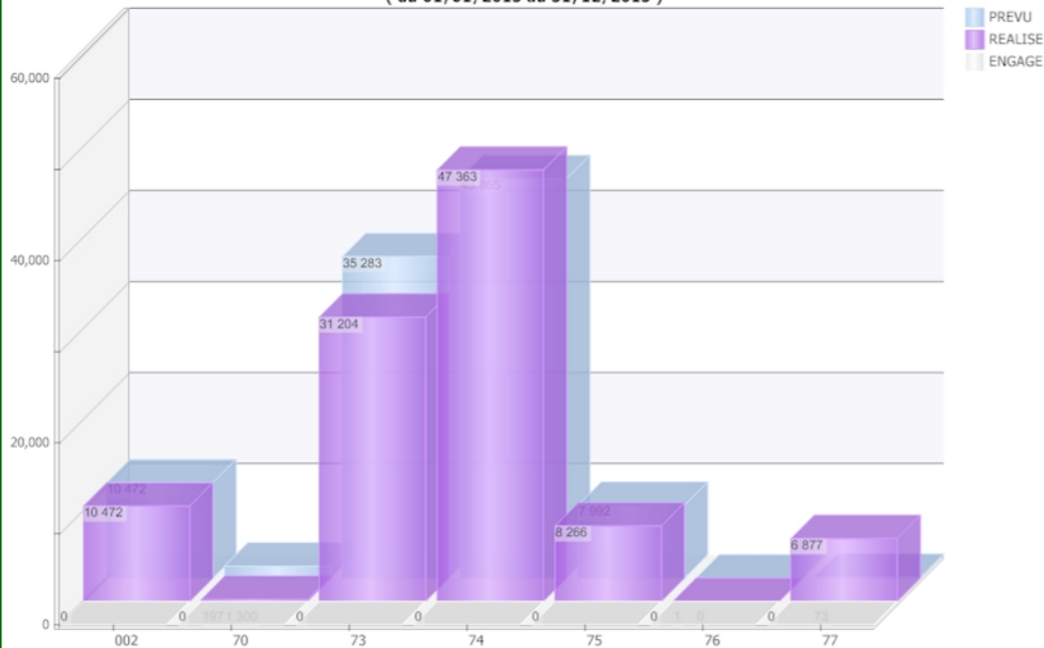
LE FONCTIONNEMENT

Disponible/Réalisé - Dépenses de Fonctionnement
(du 01/01/2015 au 31/12/2015)



022 : Dépenses imprévues. **Prévu : 1818 € Réalisé : 0 €**
 023 : Virement a la section investissement. **Prévu 10 400 €, virement effectué début 2016**
 60 : Achats divers (eau, énergie, fournitures administratives, petit équipement...) **Prévu : 9400 €, Réalisé 6531 €**
 61 : Entretien, maintenance et assurance. **Prévu : 16996 €, Réalisé : 12701 €**
 62 : Fêtes et cérémonies, frais d'affranchissement, frais de télécommunication,) **Prévu : 5579 €, Réalisé : 5792 €**
 63 : Taxes foncières et cotisations CNFPT et CDGFPT. **Prévu : 900 €, Réalisé : 831 €**
 64 : Charge de personnel. **Prévu : 15010 €, Réalisé : 13778 €**
 65 : Ecoles, service incendie, indemnités...**Prévu : 29522 €, Réalisé : 28039 €**
 66 : Intérêts d'emprunt. **Prévu : 2360 €, Réalisé : 2033 €**
 73 : Reversement FNGIR. **Prévu : 6800 €, Réalisé : 6756 €**

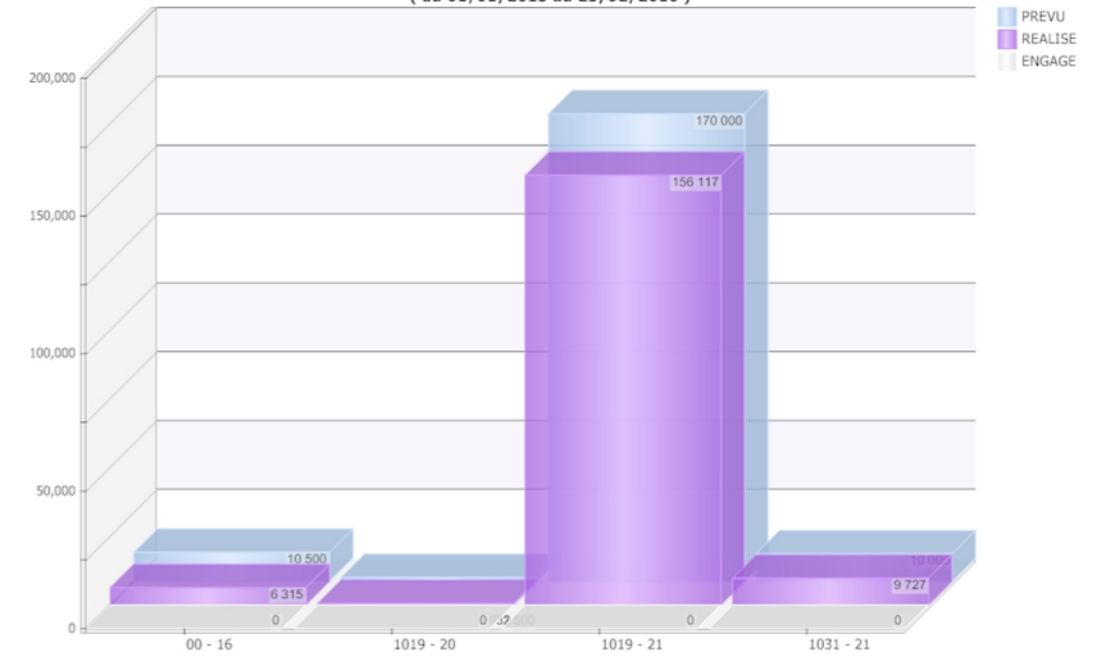
Disponible/Réalisé - Recettes de Fonctionnement
(du 01/01/2015 au 31/12/2015)



002 : Résultat de fonctionnement reporté. **Prévu : 10 472 €, Réalisé : 10 472 €.**
 70 : Redevances occupation domaine public et ordures ménagères. **Prévu : 1300 €, Réalisé : 197 €.**
 73 : Impôts et taxes. **Prévu : 35 283 €, Réalisé : 31 204 €.**
 74 : Dotations et participations : **Prévu : 43 865 €, Réalisé : 47 363 €.**
 75 : Revenus des immeubles. **Prévu : 7 992 €, Réalisé : 8 266 €.**
 77 : Remboursement assurance. **Prévu : 0 €, Réalisé : 6 877 €.**

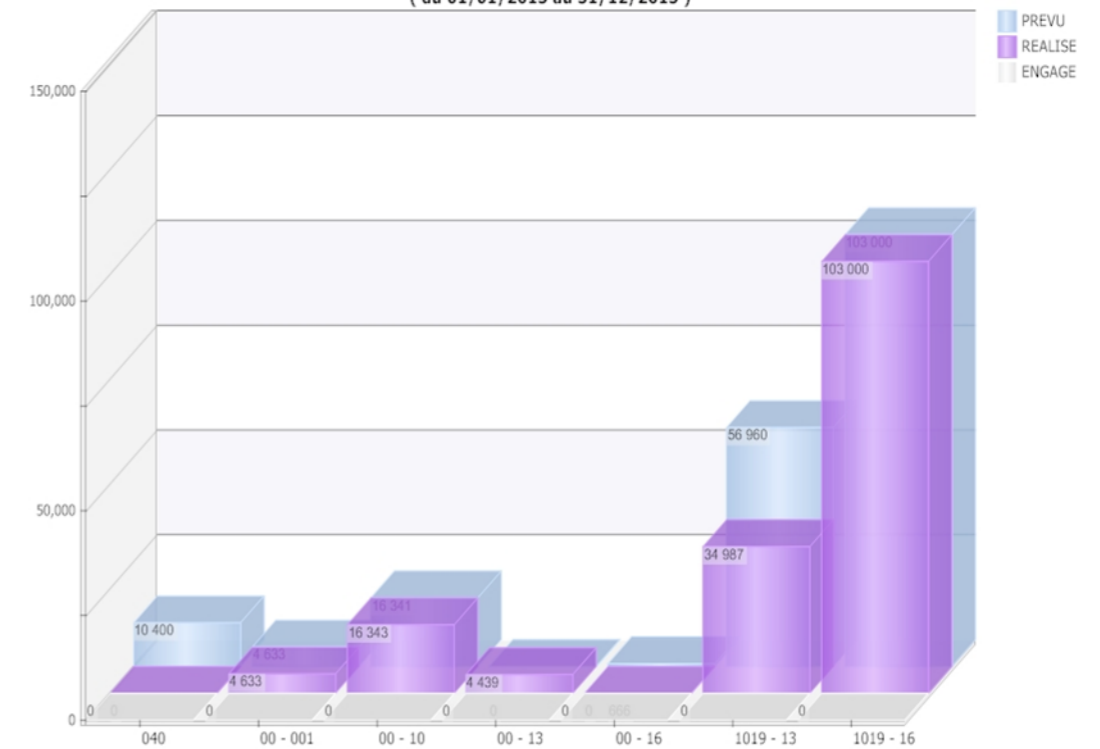
L'INVESTISSEMENT

Disponible/Réalisé - Dépenses d'Investissement
(du 01/01/2015 au 23/02/2016)



00-16 : Emprunts et dettes assimilées. **Prévu : 10 500 €, Réalisé : 6 315 €.**
 1019-20 : Frais d'étude. **Prévu : 1 500 €, Réalisé : 632 €.**
 1019-21 : Salle des fêtes et achat de terrain : **Prévu : 170 000 €, Réalisé : 156 117 €.**
 1031-21 : Cimetière, Mobilier...**Prévu : 10.000 €, Réalisé : 9727 €.**

Disponible/Réalisé - Recettes d'Investissement
(du 01/01/2015 au 31/12/2015)



040 : Virement de la section de fonctionnement. **Prévu : 10 400 € Réalisation début 2016.**
 00-001 : Solde d'exécution section investissement : **Prévu : 4633 €, Réalisé : 4633 €.**
 00-10 : Dotations fonds divers. **Prévu : 16 341 €, Réalisé : 16 343 €.**
 00-13 : Subvention non prévues. **Réalisé : 4439 €.**
 1019-11 : Subvention d'investissement. **Prévu : 56 960 €, Réalisé : 34 987 €.** En attente su solde début 2016.
 1019-16 : Emprunts et dettes assimilées. **Prévu : 103 000 €, Réalisé : 103 000 €.**